

COMMISSIONS

Fonctionnement et organisation

Chaque commission désignera un responsable. Celui-ci pilotera la commission et établira un Procès Verbal de chaque séance.

Les commissions sont réunies à la demande de la direction ou du responsable de commission, qui fixe l'ordre du jour et la durée de la séance de travail.

Dans le cas où la durée d'une séance est insuffisante, le projet sera approfondi en groupe restreint hors réunion.

Composition

Chaque commission est composée des membres volontaires du personnel de l'IUT de Thionville-Yutz, proposés par les chefs de département (pour les départements) et la responsable administrative (pour les services centraux) :

- Le directeur
- Le responsable administratif
- 1 ou plusieurs membres représentants du personnel BIATOS
- 1 ou plusieurs membres (enseignants ou BIATOS) de chaque département
- Invités en fonction de l'ordre du jour

Exception faite pour la commission hygiène et sécurité qui est composée de trois membres représentants du personnel BIATOS.

Rôle et contribution de la commission travaux :

La commission travaux est une instance consultative dont le rôle est de :

- proposer à la direction et aux chefs de département de l'IUT la politique de répartition des moyens entre les différents services de l'IUT,
- donner son avis sur les différents projets d'équipement, de travaux ou d'investissement à caractère pédagogique, scientifique ou technique émis par les départements ou les services communs,
- hiérarchiser les projets et fixer des priorités,
- faire des propositions de projets innovants
- mener une réflexion collective sur la politique de maintenance et renouvellement des équipements.

Rôle et contribution de la commission communication :

La commission communication est une instance consultative dont le rôle est de :

- proposer à la direction et aux chefs de département de l'IUT des outils et des contenus de communication interne et externe ;
- promouvoir les activités de l'IUT sous des formes adaptées (documents papiers, site internet, articles et communication presse) ;
- recenser les activités propres à chaque département et celles de l'IUT et d'établir un calendrier des manifestations ;
- préparer les manifestations à l'intérieur de l'IUT et celles auxquelles l'IUT participe à l'extérieur de ses locaux.
- d'améliorer la circulation de l'information à l'intérieur de l'IUT, destinée à ses personnels et ses usagers ;
- de renforcer la visibilité et la lisibilité de l'IUT vis-à-vis de l'environnement socio économique local, régional et national
- de faire connaître les activités de l'IUT auprès des professionnels et des établissements de formation du bassin économique

Rôle et contribution de la commission relations internationales :

Rôle et contribution de la commission recherche :